

[Text]

Mr. Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): I am not sure what you said about outside witnesses. When do we deal with that?

The Chairman: That was going to be the next matter I would bring up, because I am sure there are witnesses we would like to hear from, and we have to give the clerk time to book some of these people. With direction from the committee I would instruct the clerk to book these people.

Mr. Harvey (Edmonton East): If we are now to move into the matter of witnesses generally, I would like to move that this committee seek an instruction from the House to hold hearings on the bill in Canadian centres.

The Chairman: Would you be able to put that in writing for us?

Mr. Harvey: In one official language.

Mr. Worthy (Cariboo—Chilcotin): Mr. Chairman, what times do legislative committees meet? Are they pre-set, or do you have quite a bit of flexibility?

The Chairman: We have a lot of flexibility, because we take precedence over the standing committees. We can meet as often as the committee wishes.

Mr. Worthy: Mr. Johnson is concerned about the time. He has to leave at 12.30, and I have a potential conflict with the House at that time. Is it possible to have the committee meetings before 11 a.m., say 9.30 to 11 a.m., for instance?

The Chairman: Would that be a problem? We have priority while the House is sitting, but we may have trouble getting a room at 9.30 a.m. If the committee so wished we could certainly try to get some space.

Mr. Lee: This member is a little conscious about the Tuesday, Thursday 9 a.m. to 11 a.m. time slot because of other standing committee commitments, particularly the justice committee and a current agenda that it has.

The Chairman: In that case, we will leave it as is at 11 a.m. on Tuesday, November 6.

I will read the motion moved by Mr. Harvey:

That this committee seek an instruction from the House to hear witnesses in Canadian centres in each province, and in at least one, the Yukon or Northwest Territories.

The motion is in order and debatable

Mr. Harvey: Mr. Chairman, I urge the committee to accept it on the understanding that what we are contemplating in this bill is unquestionably the largest privatization ever undertaken by an administration in Canada. It is one that is of keen interest in several elements of the public from coast to coast to coast and involves a volume of money that far outstrips that involved in any other previous privatization. So I think from the point of view of the public interest in the matter and also of its scope, its size, it is prudent for the committee actively to seek the views of Canadians where they live, rather than contenting itself with inviting a select few to come to us and give us the benefit of their views.

[Translation]

M. Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Je ne sais pas si je vous ai bien compris au sujet des témoins de l'extérieur. Quand devons-nous en parler?

Le président: C'était mon point suivant, parce que je suis sûr que nous voudrions entendre un certain nombre de ces témoins. Le greffier a besoin d'un certain délai pour prendre rendez-vous avec ces personnes. Lorsque j'aurai reçu les instructions du comité, je lui donnerai le feu vert.

M. Harvey (Edmonton—Est): Si nous en sommes à la question des témoins de façon générale, je voudrais proposer que ce comité demande à la Chambre la permission de tenir des audiences sur le projet de loi dans les grands centres du pays.

Le président: Pouvez-vous nous présenter votre motion par écrit?

M. Harvey: Dans une langue officielle.

M. Worthy (Cariboo—Chilcotin): Monsieur le président, quand les comités législatifs doivent-ils se réunir? Les jours et les heures sont-ils établis d'avance ou y a-t-il une marge?

Le président: Nous avons une assez bonne marge de manoeuvre, parce que nous avons préséance sur les comités permanents. Nous pouvons nous réunir aussi souvent que nous le désirons.

M. Worthy: M. Johnson a un problème d'horaire. Il doit partir à 12h30, et il se peut que je doive moi-même être à la Chambre à ce moment-là. Les réunions du comité ne pourraient-elles pas avoir lieu avant 11 heures, de 9h30 à 11 heures, par exemple?

Le président: Cet horaire poserait-il un problème? Nous avons la priorité pendant que la Chambre siège, mais nous pourrions avoir du mal à obtenir une salle à 9h30. Cependant, si le comité le désire, nous pouvons essayer d'obtenir un local.

M. Lee: Ce député-ci est un peu hésitant au sujet de la période qui va de 9 heures à 11 heures les mardis et jeudis, parce qu'il a d'autres engagements vis-à-vis de comités permanents, surtout le Comité de la justice, avec le programme qu'il s'est fixé.

Le président: Dans ce cas, nous allons nous en tenir à 11 heures le mardi 6 novembre.

Je lis donc la motion de M. Harvey:

Que le comité demande à la Chambre la permission d'entendre des témoins dans les centres canadiens dans chaque province et dans au moins l'un des territoires, du Yukon ou des Territoires du Nord-Ouest.

La motion est recevable et peut être débattue

M. Harvey: Monsieur le président, j'incite fortement le comité à approuver cette motion compte tenu du fait que nous sommes en présence ici sans aucun doute de la plus grande privatisation jamais entreprise par un gouvernement canadien. C'est une démarche qui soulève un vif intérêt chez plusieurs groupes de la société répartis d'un océan à l'autre et qui comporte un montant d'argent dépassant de beaucoup tout ce qui a pu être avancé lors de privatisations antérieures. Compte tenu, donc, de l'intérêt manifesté par le public, compte tenu également de la portée et de la signification de l'opération, il est prudent pour le comité de chercher activement à connaître les vues des Canadiens là où ils vivent, plutôt que de se contenter d'inviter un petit groupe de personnes triées sur le volet.